

Rapport d'activité 2025

Volet Financier



Sommaire

Analyse du Compte de Résultat – Exercice 2025 (réel vs. prévisionnel vs N-1)	2
1. Prestations de service – PMA	2
2. Prestations de service – Tiers	3
3. Valorisation énergétique	3
• Vente d'électricité :	3
• Vente d'énergie Thermique :	4
4. Valorisation matières	4
Conclusion – Chiffre d'affaires global	4
• Variation vs 2024 (-180 k€) :	4
• Variation vs BP (-2 335 k€) :	5
Analyse des Charges d'Exploitation – Exercice 2025	5
1. Autres achats et variation de stocks	5
• Électricité achetée :	5
• Réactifs :	5
• Carburants :	5
2. Sous-traitance	6
• Détournements :	6
• Évacuation des mâchefers :	6
• Évacuation REFION :	6
3. Redevances, loyers et locations	7
• Redevance proportionnelles tonnes tiers :	7
• Redevance Ruti. Bien proportionnelle :	7
• Les locations d'engins d'exploitation :	7
4. Entretien et maintenance	7
• L'entretien courant :	7
• Le GER :	7
5. Assurances	7
6. Études, frais de gestion et services extérieurs	8
7. Impôts et taxes	8
8. Charges de personnel	9
• Variation vs 2024 (-289 k€) :	9
• Variation vs BP (+391 k€) :	9
9. Résultat d'exploitation	9

Le nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) a pris effet au 1er janvier 2024. Le business plan prévoyait un redimensionnement de l'usine de 60 kt à 30 kt, impliquant la suppression d'une ligne, le revamping de la seconde ligne ainsi que l'installation d'un groupe turbo-alternateur (GTA) dès le démarrage du contrat.

Conformément au planning initial, la ligne B a été arrêtée dès le mois de janvier 2024 afin de débiter les travaux de revamping. La ligne A, quant à elle, a affiché une bonne disponibilité sur les neuf premiers mois de l'année, avec des taux de fonctionnement mensuels généralement supérieurs à 89 %, avant d'être arrêtée définitivement le 27 septembre 2024.

Les travaux de revamping de la ligne A, initialement prévus de septembre à décembre 2024 pour une mise en service dès le début de l'année 2025, ont rencontré de nombreux imprévus entraînant un retard significatif. La ligne a finalement été redémarrée le 14 mai 2025, conduisant à la cession escompte le 8 décembre 2025.

Ce retard a eu une répercussion directe sur le niveau d'activité de l'année 2025 et explique en grande partie les écarts constatés entre les résultats réels et les prévisions du business plan. Aussi, compte tenu du nombre important de postes présentant des écarts significatifs par rapport au BP, l'analyse financière ci-dessous peut, de façon exceptionnelle, être présentée selon une double comparaison : résultats réels vs année précédente (N-1) et résultats réels vs business plan (BP) si nécessaire.

Analyse du Compte de Résultat – Exercice 2025 (réel vs. prévisionnel vs N-1)

1. Prestations de service – PMA

Le chiffre d'affaires réalisé au titre des prestations de service PMA s'élève à **2 945 k€** contre **3 103 k€ en 2024** soit un écart négatif de **-157k€**. Le Business Plan (BP) prévoyait un chiffre d'affaires de **4,6 M€** pour **30 772 t** traitées.

- La **rémunération proportionnelle PMA** représente **2,448 M€**, en retrait de **-106 k€** par rapport à 2024 (**2,554 M€**). Cette baisse s'explique principalement par :
 - Un **effet volume défavorable** de **-118 k€** : le tonnage réel facturé (23 791 t) est inférieur de 1 154 tonnes aux 24 945 t de l'année précédente.
 - Un **effet prix globalement positif** de **+36 k€**, lié à un prix moyen annuel légèrement supérieur (103.93€/t contre 102,39 €/t réel en 2024).
 - La présence d'un **exercice antérieur négatif** de **-24k€** (Écart entre l'estimation de décembre 2024 et le réel facturé)

A noter que l'absence d'application du **terme PEX** (au-delà de 30 000 tonnes de PMA), entraîne une perte de revenu estimée à **-146 k€** par rapport au BP.

- La **refacturation de la TGAP à PMA** atteint **356 k€**, inférieure de **193 k€** par rapport à l'année précédente (**548 k€**). Cette baisse s'explique d'une part par un recul des volumes apportés (**-25 k€**) et par une baisse de la TGAP (**22€ en 2024 contre 15€ en 2025 soit -166 k€**).
- La **refacturation de la TGAP émissions polluantes** n'a pas généré de produit en 2025, bien qu'une prévision de **7,4 k€** ait été inscrite au BP.
- La mise en service de l'usine en 2025 a déclenché la cession escompte et, par conséquent, la rémunération **Part Fixe Financière (RF)**. Cette redevance s'élève à **141 k€** en 2025, contre **1 041 k€** prévu au BP, soit un écart de **-900 k€**. Cet écart s'explique par le retard de MSI, intervenu en **décembre 2025** alors que le BP prévoyait une mise en service en **février 2025**.

2. Prestations de service – Tiers

Les recettes générées auprès de tiers s'établissent à **727 k€**, en hausse de **233 k€** par rapport à l'année précédente (**494 k€**).

- Les **prix de service** facturés s'élèvent à **661 k€**, soit un écart positif de **+232 k€**. Cette progression est due à un **fort effet volume** (+1 418 tonnes par rapport à 2024) soit **+204k€**. Cette hausse est toutefois légèrement compensée par un **effet prix défavorable** de **-19 k€** (prix moyen **143,70€/t** en 2024 contre **139,45€/t** en 2025). A noter la présence d'un exercice antérieur positif de **+41k€**
- La **refacturation de la TGAP** a généré **65 k€**, identique à 2024. À noter un **effet prix négatif significatif de -31 k€**, lié à la baisse du taux de TGAP de 22 €/t en 2024 à 15 €/t en 2025. Cet effet prix défavorable est toutefois compensé par la hausse des volumes tiers, générant un effet **volume positif de +31 k€**.

3. Valorisation énergétique

Le chiffre d'affaires issu de la **vente d'énergie** s'élève à **303 k€**, en forte baisse par rapport aux **514 k€** réalisés en 2024 (**-211 k€**), et nettement en deçà des **1 380 k€** prévus au BP (**-1 077 k€**).

- **Vente d'électricité :**

La vente d'électricité a généré **5,7 k€** en 2025, contre **0 €** en 2024 et **54 k€** au BP. L'écart par rapport au BP s'explique par les difficultés rencontrées au démarrage de la ligne, entraînant le retard du démarrage du nouveau GTA (effet **volume négatif : -646 MWh, soit -145 k€**), ainsi que par une tendance baissière des prix de l'électricité sur le marché (**effet prix : -2,8 k€**).

Le prix moyen de vente d'électricité était de 48.31€/MWh en 2025 et le 70€/MWh au BP.

- **Vente d'énergie Thermique :**

La vente d'énergie thermique s'établit à **297 k€**, contre **514 k€** en 2024 (soit **-217 k€**) et **1 326 k€** au BP (soit **-1 030 k€**).

- **L'écart par rapport à 2024 (-217 k€)** s'explique par un effet **volume négatif** (-6 704 MWh, soit **-234 k€**) et un effet **prix positif** (+2,62 €/MWh, soit **+17 k€**). Le prix moyen de vente de thermie était de 34.88€/MWh en 2024 contre 37.50€/MWh en 2025.

- **L'écart par rapport au BP (-1 029 k€)** résulte principalement d'un effet **volume défavorable** (-29 866 MWh, soit **-1 045 k€**), compensé par un effet **prix positif** (+2.50 €/MWh, soit **+16 k€**). Le prix prévu au BP était de 35€/Mwh.

Cet écart par rapport au BP s'explique, à nouveau, par les difficultés rencontrées lors du redémarrage de la ligne.

4. Valorisation matières

Les produits issus de la valorisation des métaux s'élèvent à **1 k€** en 2025, contre **45 k€** en 2024 et **60 k€** au BP.

Ce recul, tant par rapport à 2024 (**-44 k€**) que par rapport au prévisionnel (**-59 k€**), s'explique par le retard de la MSI et par la panne de l'équipement de traitement des mâchefers, ayant empêché l'extraction des ferreux durant la majeure partie de l'année 2025.

Conclusion – Chiffre d'affaires global

Le **chiffre d'affaires total 2025** s'élève à **3 977 k€**, en recul de **180 k€** par rapport à 2024 (**4 157 k€**) et en fort retrait de **2 335 k€** par rapport au prévisionnel (**6 312 k€** au BP).

- **Variation vs 2024 (-180 k€) :**

Ce recul s'explique principalement par :

- **La baisse des recettes PMA (-157 k€)**, liée à un recul des volumes traités et à la diminution du taux de TGAP, partiellement compensée par une légère **hausse du prix moyen à la tonne** et par le **démarrage de la rémunération part fixe financière**.
- Le fort **recul de la valorisation énergétique (-211 k€)**, notamment sur la vente d'énergie **thermique**, imputable **aux difficultés rencontrées lors du redémarrage de la ligne** suite aux travaux de revamping.
- La quasi-disparition des recettes **issues de la valorisation des métaux (-44 k€)**, en raison du **retard** de la MSI et la **panne de l'équipement** de traitement des mâchefers.

Ces baisses sont partiellement compensées par la **forte progression des recettes tiers (+233 k€)**, portée par une hausse significative des volumes traités.

- **Variation vs BP (-2 335 k€) :**

L'écart par rapport au prévisionnel s'explique majoritairement par :

- **Le retard de la mise en service industrielle** (MSI intervenue en décembre 2025 au lieu de février 2025), ayant fortement impacté la **rémunération Part Fixe Financière (-900 k€)** et les volumes de **valorisation énergétique (-1 077 k€)**
- Le **recul des tonnages PMA traités**, combiné à l'absence d'application du terme PEX contractuel, entraînant une perte de revenu de **-1 690 k€** par rapport aux prévisions du BP.

Ces écarts sont partiellement compensés par les meilleures performances commerciales auprès **des tiers (+491 k€ par rapport au BP)**, dont les recettes dépassent largement les prévisions initiales.

Autres produits d'exploitation – Exercice 2025

Les autres produits d'exploitations s'élèvent à **270k€**, ces derniers correspondant à la production immobilisée suite aux travaux de revamping.

Analyse des Charges d'Exploitation – Exercice 2025

1. Autres achats et variation de stocks

Les autres achats s'élèvent à **482 k€ en 2025**, en baisse de **80 k€** par rapport à l'année précédente (**561 k€**) et de **152 k€** par rapport au BP (**634 k€**). Toutefois, plusieurs postes présentent des variations notables :

- **Électricité achetée :**

Le poste s'élève à **148 k€** en 2025, contre **308 k€** en 2024, soit une baisse significative de **160 k€**. Cette diminution s'explique par une augmentation de la part d'autoconsommation, **absente** en 2024 et s'élevant à **461 MWh** en 2025 (effet volume : **-110 k€** ; effet prix : **-15 k€**).

Malgré cette baisse notable, la consommation d'électricité reste nettement supérieure au BP qui prévoyait une consommation annuelle de **22,8 k€**. Ce dernier prévoyant une consommation quasi **intégralement couverte par l'autoconsommation (2 700 MWh)**

- **Réactifs :**

La dépense réelle (**148 k€**) est inférieure à 2024 (**195 k€**), générant une économie de **47 k€**. Cet écart est directement lié à la diminution des tonnages incinérés (**-5 929 t**), le coût à la tonne incinérée étant relativement stable (**9,52 €/ti en 2024 contre 10,22 €/ti en 2025**).

Par rapport au BP, nous enregistrons un écart positif significatif de **+322 k€**, bénéficiant d'un **effet prix favorable** sur le bicarbonate et l'urée, ramenant le coût à la tonne à **10,22 €/ti contre 15,69 €/ti** initialement prévu

- **Carburants :**

Le poste de consommation de carburant explose par rapport à 2024, passant de **26 k€ à 150 k€**, soit une augmentation de **124 k€**. Cette hausse s'explique par un fort **effet volume défavorable**, lié aux nombreux essais et redémarrages survenus lors de la phase d'essai. L'effet prix est quant à lui négligeable.

Ces difficultés lors de la phase de démarrage ont également engendré un dépassement par rapport au prévisionnel de **93 k€ (57 k€ prévus au BP contre 150 k€ réalisés)**.

2. Sous-traitance

Le total des dépenses en sous-traitance s'élève à **2 114 k€** en 2025, en forte hausse de **527 k€** par rapport à 2024 (**1 587 k€**) et de **1 328 k€** par rapport au BP (**785 k€**). Ce montant s'explique par les éléments suivants :

- **Détournements :**

Les dépenses liées aux détournements s'élèvent à **1 803 k€** en 2025, en hausse de **576 k€** par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique principalement par un effet volume défavorable de **-561 k€**, **11 170 tonnes** ayant été détournées en 2025 contre **7 575 tonnes** en 2024, soit **3 595 tonnes** supplémentaires. À cela s'ajoute un effet prix négatif de **-94 k€**, le coût moyen des détournements ayant augmenté de **8,42 €/t**. Un effet exercice antérieur positif de **+47 k€** vient toutefois partiellement atténuer cette hausse. A noter que **2 037 To** non provisionnées à la clôture annuelle viendront impacter négativement l'exercice 2026 (impact 330k€)

Par rapport au BP, celui-ci prévoyait **305 k€** pour **1 862 tonnes** détournées. Au réel, **9 308 tonnes** supplémentaires ont été détournées, générant un effet volume **défavorable** de **-1 498 k€**. L'effet prix est quant à lui négligeable. Cet écart significatif par rapport au prévisionnel s'explique par le décalage de la mise en service industrielle, ayant entraîné des détournements supplémentaires tout au long de l'année 2025.

- **Évacuation des mâchefers :**

Par rapport à 2024, on observe un effet volume **positif de +71 k€ (-1 396 t évacuées)** en lien avec la baisse des tonnages incinérés. Cet effet volume positif est partiellement compensé par un effet prix **négatif de -56 k€**, le coût d'évacuation étant passé de **51 €/t** en 2024 à **70.53 €/t** en 2025.

Par rapport au BP, celui-ci prévoyait **4 500 tonnes à 67 €/t**. L'écart se traduit par un effet volume **positif de +108 k€**, légèrement compensé par un effet prix négatif lié à la hausse du coût à la tonne (**+3.5€ / t**)

- **Évacuation REFIOM :**

Un gain de **47 k€** est constaté par rapport à 2024, principalement dû à une baisse des volumes incinérés (**732 t évacuées** en 2024 contre **521 t** en 2025).

Par rapport au BP, nous enregistrons un écart **positif de +85 k€**, majoritairement lié à une baisse des volumes traités (**-411 t, soit +80 k€**), complétée par un léger effet prix **positif**.

3. Redevances, loyers et locations

Les charges liées aux **crédit-bail et locations** atteignent **152 k€**, contre **137 k€** en 2024 générant un écart **défavorable** de **-15 k€** :

- **Redevance proportionnelles tonnes tiers :**

Cette redevance correspond à 25 % des recettes supplémentaires au-delà de la recette garantie. La recette garantie 2025 s'élève à **236 251 €**, pour une recette réelle de **661 441 €**, soit un delta de **425 190 € x 25 % = 106 298 €**. Toutefois, les comptes ayant été clôturés sur une base budgétaire (recettes budgétées : 459 k€) et non sur une base réelle (661 k€), le solde comptabilisé en 2025 s'élève à **55 k€**, en baisse de 6 k€ par rapport à 2024. Le solde restant de **50 k€ (105 k€ - 55 k€)** fera l'objet d'un versement complémentaire en 2026.

- **Redevance Ruti. Bien proportionnelle :**

Celle-ci est de **22,7k€** en 2025 contre **31k€** en 2024. L'écart entre le solde comptabilisé et le montant réellement dû fera l'objet d'une régularisation sur l'exercice 2026.

- **Les locations d'engins d'exploitation :**

Ce poste est en forte hausse par rapport à 2024, passant de **19k€** à **50k€** soit une hausse de **30 k€**. Cette augmentation s'explique par la location imprévue d'une **pelle mécanique**, rendue nécessaire pour procéder à l'évacuation des détournements en 2025.

4. Entretien et maintenance

Les dépenses de **maintenance** s'élèvent à **1 794 k€** en 2025, en légère baisse de **38 k€** par rapport à 2024 (**1 832 k€**). Elles demeurent toutefois en dépassement significatif de **+668 k€** par rapport au BP (**1 126 k€**). Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- **L'entretien courant :**

Ce poste affiche une **hausse** de **53 k€** par rapport à 2024 et affiche un dépassement significatif de **107 k€** par rapport au BP. Le détail est expliqué dans rapport d'activité.

- **Le GER :**

Est en **baisse** de **91 k€** par rapport à 2024 et affiche un dépassement de **562 k€** par rapport au B. Les réceptions GMAO totalisent **1 451 k€**. L'écart positif de **+48 k€** observé entre la GMAO et la comptabilité s'explique par plusieurs mécanismes comptables :

Explication écart GMAO vs SAP	SAP	GMAO	
	-1 403 018 €	-1 451 165 €	48 147 €
Ecritures de fin d'année			176 226 €
Sortie stock			-4 780 €
Analyseur (hors GMAO)			-119 952 €
Ecart d'affectation analytique			-3 345 €

5. Assurances

Les charges d'assurances enregistrent une hausse de **47 k€** par rapport à l'année précédente (**215k€** contre **262k€** en 2025), faisant suite au sinistre constaté en 2024 ayant conduit à une réévaluation à la hausse des primes d'assurance.

6. Études, frais de gestion et services extérieurs

Les **services extérieurs et études** s'élèvent à **1 383 k€**, en forte **hausse** par rapport à 2024 (**+861k€**) et par rapport au BP (**+653 k€**). Cette forte augmentation par rapport à l'exercice antérieur s'explique notamment par :

- **Frais administratifs et de gestion.** Ce poste s'élève à **782 k€** en 2025, en forte hausse par rapport aux **26 k€** enregistrés en 2024 (**+757 k€**). Cette augmentation exceptionnelle s'explique principalement par deux pénalités contractuelles, directement imputables aux difficultés opérationnelles liées au retard de la mise en service industrielle : **185 k€ de pénalités Dalkia** au titre de la non-fourniture d'énergie sur le réseau de chaleur, et **600 k€ de pénalités PMA**.
- Le poste **frais de télécommunications** présente un solde créditeur de **-3,1 k€** en 2025, s'expliquant par la reprise d'une provision informatique constituée en 2024 pour 15,7 k€.
- Le poste **Frais de contrôle et Vérification** affiche un solde de **50 k€** en 2025 contre **62 k€** en 2024 soit une **baisse de 12 k€**
- La **provision pour risque de créances impayées** inscrite en 2024 (**57 k€**) a été réévaluée à la hausse et s'élève à **142 k€** en 2025, générant une hausse de **85 k€** par rapport à 2024 et un dépassement de **134 k€** par rapport au BP.
- La hausse des **commissions bancaires et frais de gestion**, ces dernières s'élevant à **102k€** en 2025.
- Les **frais de gardiennage** sont en forte baisse, passant de **53 k€** en 2024 à **4,8 k€** en 2025 (**-48 k€**), témoignant d'un retour à des conditions normales d'exploitation après une période de surveillance renforcée.
- Les **remboursements de frais Groupe** s'élèvent à **272,5 k€** en 2025, en légère baisse de **-11 k€** par rapport à 2024 (**283 k€**). Ce montant correspond à la redistribution des charges du Groupe dans le respect de la limite contractuelle fixée à **8 % maximum du chiffre d'affaires** hors compte de tiers réalisé.

7. Impôts et taxes

Les charges fiscales atteignent **439 k€**, en recul de **23 k€** par rapport à 2024 :

- La **TGAP diminue** de **44 k€** par rapport à 2024, en cohérence avec la baisse des tonnages traités, générant un effet **volume positif** de +91 k€. A cela s'ajoute un effet **prix positif** de +114k€ (TGAP passant de 22 à 15€/To). À noter qu'une provision pour risque complémentaire de 10 €/to a été constituée en 2025 en raison du risque de ne pas pouvoir bénéficier de la TGAP réduite à 15 €/To.
- **CFE/CVAE et taxes foncières.** La CFE s'élève à **29 k€** en 2025, ce poste étant absent en 2024. Aucune CVAE n'a été enregistrée ni en 2024 ni en 2025.

8. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à **1 398 k€** en 2025, en baisse de **295 k€** par rapport à 2024 (**1 694 k€**), tout en demeurant en dépassement significatif de **384 k€** par rapport au BP (**1 014 k€**).

- **Variation vs 2024 (-295 k€) :**

Cette baisse s'explique principalement par la reprise de la **provision retraite** de 194 k€ constituée en 2024, une diminution du **recours à l'intérim** (-22 k€), ainsi qu'une réduction des dépenses de formation sur l'exercice.

- **Variation vs BP (+384 k€) :**

Le dépassement par rapport au prévisionnel s'explique par un **effectif réel supérieur** aux prévisions (17 salariés au réel contre 15 prévus au BP), ainsi que par des dépenses supplémentaires sur les autres charges de personnel (**+57 k€**), incluant les frais de déplacement, de réception, les notes de frais et les consommables alimentaires.

9. Résultat d'exploitation ((Hors Dotations sur amortissements et provisions))

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** ressort **fortement négatif** à **-3 779 k€**, contre **-2 855 k€** en 2024 soit une **dégradation de -924 k€**.

Cette dégradation s'explique principalement par le retard de la MSI ayant très fortement perturbé l'exploitation de l'usine. Les principaux postes impactés étant :

Sur les produit (+91 k€ vs 2024) :

La hausse de **91 k€** des produits d'exploitation est portée par une **forte progression** des recettes tiers (**+233 k€**) et une augmentation de la production immobilisée (**+270 k€**).

Néanmoins, cette dynamique positive est atténuée par trois éléments défavorables : le **recul de la valorisation énergétique (-211 k€)** consécutif aux difficultés de redémarrage de la ligne, la quasi-disparition **des recettes de valorisation matières (-44 k€)** et la **baisse des recettes PMA (-157 k€)**.

Sur les charges (-1015 k€ vs 2024) :

La dégradation des charges est principalement portée par :

- La forte **hausse** des dépenses de **sous-traitance (+527 k€)**, essentiellement liée à l'augmentation des **détournements (+576 k€)** rendus nécessaires par le retard de la MSI.
- L'apparition de **pénalités contractuelles exceptionnelles (+757 k€)** au titre des pénalités **Dalkia (185 k€) et PMA (600 k€)**, directement imputables aux difficultés opérationnelles de l'année 2025.
- La hausse des **charges d'assurances (+47 k€)**, la réévaluation de la provision pour **créances impayées (+85 k€)** et la hausse des **frais bancaires (+89k€)**

Ces éléments défavorables sont partiellement compensés par la **baisse des charges de personnel (-295 k€)**, grâce notamment à la reprise de la **provision retraite constituée en 2024 (194 k€)**, la baisse des **achats de réactifs (-47 k€)** et la diminution de la **consommation d'électricité achetée (-160 k€)** grâce au développement de l'autoconsommation.

Le BP prévoyait un EBE de 1 191 k€, soit un écart défavorable de 4 970 k€. Cet écart considérable s'explique majoritairement par le retard de la mise en service industrielle, intervenue en décembre 2025 au lieu de février 2025, ayant impacté l'ensemble des postes du compte de résultat :

Sur les produits (-2 064 k€ vs BP) :

Le chiffre d'affaires réalisé est en fort **retrait** par rapport aux prévisions **(-2 335 k€)**, principalement en raison du retard de la MSI ayant entraîné **l'absence de la rémunération Part Fixe Financière quasi intégrale (-900 k€)**, un fort recul de la **valorisation énergétique (-1 077 k€)** lié au démarrage tardif de la ligne, ainsi qu'un **recul des tonnages PMA traités combiné à l'absence d'application du terme PEX contractuel (-790k€)**. Ces écarts sont partiellement compensés par les **meilleures** performances commerciales auprès des **tiers (+491 k€)**, dont les recettes dépassent largement les prévisions initiales.

Sur les charges (-2 906 k€ vs BP) :

Les charges d'exploitation dépassent significativement les prévisions du BP, principalement en raison de :

- La forte **hausse des dépenses de sous-traitance (+1 328 k€)**, essentiellement liée à l'explosion des **détournements (+1 514 k€)**, rendus nécessaires par le retard de la MSI et l'absence de capacité de traitement suffisante tout au long de l'année 2025.
- L'**apparition de pénalités contractuelles exceptionnelles** et non prévues au BP **(+785 k€)**, au titre des pénalités **Dalkia (185 k€) et PMA (600 k€)**, directement imputables aux difficultés opérationnelles de l'année 2025.
- Le **dépassement des dépenses de maintenance (GER et courant ; +668 k€)**, lié aux nombreux imprévus survenus lors de la phase de démarrage de la ligne
- Le **dépassement des charges de personnel (+384 k€)**, lié à un effectif supérieur aux prévisions **(17 salariés contre 15 prévus)** et à des dépenses supplémentaires sur les autres charges de personnel.

Ces éléments défavorables sont partiellement compensés par les **économies réalisées sur les réactifs (+322 k€)**, grâce à un effet prix favorable sur le bicarbonate et l'urée, ainsi que par la baisse des tonnages incinérés **réduisant mécaniquement certaines charges variables**.

10. Bilan insertion professionnelle

Le bilan des heures d'insertion réalisées et valorisées pour l'année 2025 pour la DSP concernant l'usine d'incinération des déchets ménagers de Montbéliard est 1419,27 heures, au profit de 12 bénéficiaires sur la base de trois marchés de service..

A noter une diminution de près de 40.3% du nombre d'heures saisies puisqu'elles représentaient 2377.35 heures en 2024, pour un total de 19 personnes ; cette diminution s'expliquant par la fin du marché d'entretien des bungalows de chantier le 30 avril 2025.

Parmi les critères sociaux retenus, permettant de valider le profil insertion d'une personne, sachant qu'ils peuvent être cumulatifs entre eux, nous pouvons noter :

- Niveau de formation : 7 personnes n'ont aucune formation, 5 ont un CAP/BEP,
- Lieu de résidence : 11 habitent un QPV,
- Critères d'âge : 6 seniors, soit la moitié des publics intervenus sur ces marchés, réalisent 78.72% des heures, soit 1117.27 heures,
- Répartition par sexe : 3 femmes pour 9 hommes, qui réalisent 77.70% des heures (1102.77h contre 316.50 par des hommes),
- Minima sociaux : 8 personnes sont bénéficiaires du RSA, soit les deux tiers des salariés, qui réalisent 611.50 heures, soit un peu plus de 43% des heures.

ANNEXE 1

LIASSE FISCALE 2025

La liasse fiscale définitive vous sera adressée dès réception.

ANNEXE 2

RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES 2025

Le rapport des commissaires aux comptes vous sera adressé dès réception.

ANNEXE 3

COMPTES D'EXPLOITATION 2025

		Réel 2024	Réel 2025	BP 2025	Ecart 24-25 en K€	Commentaire 2025
S	Prestations de service PMA					VS 2024 : Effet volume négatif -118k€ (24945T contre 23791T) compensé partiellement par effet prix positif de +36k€ (+1,54€/To). Vs BP : Le BP prévoyait 30 772T dont 30 000To à 98,81€ et 190€ au delà (Terme Pex) soit un PMP 101,09€/TO. Impact effet volume négatif -589k€ dont impact PEX - 146k€ Ce décalage par rapport au plan initial s'explique par le décalage de la mise en service de l'usine et de ses nombreux dysfonctionnements, empêchant un fonctionnement normal de l'exploitation jusqu'au T4 2025. EA de -24k€
	Rémunération proportionnelle PMA	2 554 129	2 448 363	3 110 980	- 106	
	Refacturation de la TGAP à PMA	548 786	355 870	475 170	- 193	VS 2024 : LA TGAP était de 22€ en 2024 contre 15€ en 2025. Il y a donc un effet prix de -166k€ (-7€/T) et un effet volume de -25k€ (-1154T). VS BP : Le BP prévoyait un prix à à 15€/To. Il y a donc uniquement un effet volume négatif (-6981T) EA -1k€
	Refacturation de la TGAP émissions polluantes à	0	0	7 400	0	
	Rémunération part fixe financière (RF)	0	141 578	1 041 883	142	Vs BP : Il s'agit de la rémunération financière suite à la cession escompte. Le décompte a été mis en route en décembre 2025 alors que le BP prévoyait un démarrage en février 2025.
S	(-) Redevance d'utilisation des installations	0			0	
	Sous-total Prestations de service PMA	3 102 915	2 945 811	4 635 433	- 157	
S	Prestations de service Tiers					
	Recettes déchets DMA tiers et autres tiers (nom du tiers à préciser par candidat)	494 047	727 077	236 251	233	
	dont Prix du service	429 198	661 441	214 871	232	Vs 2024 : Effet volume positif +204k€ (2997T contre 4 415T) mais effet prix négatif -19k€ (143,70€ contre 139,45€) Vs BP : Effet volume positif +655k€ (4 415T contre 1 090T au BP) mais effet prix négatif -254k€ (197,13€ contre 139,45€) EA +41k€
	dont Refacturation de la TGAP	64 849	65 637	21 380	1	Vs 2024 : Effet volume positif (+31k€) compensé par un effet prix négatif (-31k€). La TGAP était de 22€ en 2024 contre 15€ en 2025 Vs BP : Le BP prévoyait un TGAP à 15€, il y a donc uniquement un effet volume positif (+3325To)
	Sous-total Prestations de service Tiers	494 047	727 077	236 251	233	
L	Valorisation énergétique					
	Vente d'électricité	0	5 712	53 694	6	Vs BP : Effet volume négatif suite au décalage de la MSI -145k€ (121 Mwh contre 767Mwh) et effet prix négatif -2,8k€ (46,49€ Vs 70€) . Cette baisse des prix s'inscrit dans un contexte de forte volatilité des marchés de l'énergie ayant conduit à des prix historiquement élevés jusqu'en 2023. Depuis, le marché tend vers une baisse des prix.
	Vente d'énergie thermique	514 078	297 204	1 326 465	- 217	Vs 2024 : Effet volume négatif -234k€ (14 737Mwh contre 8 033Mwh) et effet prix positif +17k€ (34,88€ contre 37€). Vs BP : Effet volume négatif -1 045k€ (37 899Mwh contre 8 033Mwh) et effet prix positif (35€ contre 37€ soit +16k€). Effet volume négatif lié au décalage de la MSI
	Sous-total Valorisation énergétique	514 078	302 916	1 380 159	- 211	
L	Valorisation matières					
	Vente de métaux ferreux	45 513	1 057	60 000	- 44	Peu de vente en 2025 suite au décalage de la MSI et à la panne de l'équipement overband en 2025. Nous constatons donc un effet volume négatif par rapport à 2024 et par rapport au BP qui prévoyait 1 200 To vendues contre seulement 80 To réalisées
	Vente de métaux non ferreux	0	0	0	0	
	Sous-total Valorisation matières	45 513	1 057	60 000	- 44	
	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	4 157	3 977	6 312	-180	

Rapport d'activité volet Financier
2025

		Réel 2024	Réel 2025	BP 2025	Ecart 24-25 en K€	Commentaire 2025
Autres produits d'exploitation	Production immobilisée	0	270 763	0	271	
	dont Immobilisations incorporelles	0		0		
	dont Immobilisations corporelles	0	270 763	0	271	Production immobilisée suite aux travaux de revamping
	Sous-total Autres produits d'exploitation	0	270 763	0	271	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (Hors Reprises sur amortissements et		4 157	4 248	6 312	91	
Autres achats	Achats d'eau	29 580	30 167	40 194	- 1	
	dont Eau industrielle	29 580	30 167	40 194	- 1	
	Fournitures non stockables (énergie, ...)	503 659	296 830	493 359	207	
	dont Electricité achetée	307 843	148 177	22 792	160	Vs 2024 : 1940Mwh acheté en 2024 contre 1480 en 2025 (461 en auto conso contre 0Mwh en 2024) Vs BP : Effet volume (-110k€) et effet prix négatif (-15k€). Le BP prévoyait une consommation de 2916 Mwh dont 2700 en autoconso. Au réel nous n'avons autoconsommé que 461Mwh
	dont Réactifs	195 816	148 652	470 567	47	Vs 2024 : 20 479 tonnes ont été incinérées (soit 9,52 €/t) contre 14 550 tonnes en 2025 (soit 10,22 €/t). L'économie constatée s'explique principalement par une baisse des tonnages incinérés, le coût à la tonne restant relativement stable. Vs BP : Il prévoyait 30 000 tonnes incinérées (soit 15,69 €/t) contre 14 550 tonnes réalisées (soit 10,22 €/t). L'économie dégagée résulte d'une part d'une baisse significative des tonnages incinérés, et d'autre part d'une forte diminution du coût à la tonne.
	Produits de traitement	0	0	10 000	0	
	dont Traitement eau de chaudière	0	0	10 000	0	
	Fournitures administratives	2 150	4 842	0	- 3	
	Carburants	26 096	150 107	57 060	- 124	VS 2024 : Nous avons consommé 29 m3 à 828 €/m3, contre 163 m3 en 2025 à 820 €/m3. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par un effet volume (+134 m3, soit -111 k€) lié aux nombreux arrêts/redémarrages survenus lors des phases d'essai. EA -8,5k€
	Autres matières et fournitures	0	0	29 000	0	
	dont Grenailles	0	0	29 000	0	Remplacement du grenailage par ramonage par micro-explosion
	Achats divers	0	0	4 073	0	
	dont abonnement et TURPE élec	0	0	4 073	0	
	Sous-total Autres achats	561 485	481 947	633 687	80	
ACHATS ET VARIATION DE STOCKS		561	482	634	-80	

Rapport d'activité volet Financier
2025

		Réel 2024	Réel 2025	BP 2025	Ecart 24-25 en K€	Commentaire 2025
Sous-traitance	Sous-traitance générale (à préciser par le candidat)					
	Sous-traitance liée à l'informatique - système					
	Sous-traitance liée à l'évacuation des déchets	1 587 070	2 114 069	785 866	- 527	
	dont Evacuation Mâchefers (transport et traitement) yc TGAP	218 277	215 993	301 500	2	En 2024 : 4278To évacuées à 51 €/to, contre 2 882 tonnes en 2025 à 70,53 €/t. On constate un effet volume positif de +71 k€, partiellement compensé par un effet prix négatif de -56 k€. La baisse des volumes évacués est directement liée à la baisse des tonnages incinérés. La location de benne s'élève à 12k€ Vs BP : Il prévoyait 4500to à 67€/To. Nous avons donc un effet volume positif (+108k€) et un effet prix négatif de (-10k€) Vs 2024 : Nous avons évacué 732To contre 521To en 2025, soit un effet volume positif de +41k€. A cela s'ajoute un effet prix positif de +6k€ (181,94€/to en 2025 contre 193,55€ en 2024). Vs BP : Il prévoyait une évacuation de 932 To à 192,61€. Nous avons donc un effet volume positif de +80k€ et un effet prix positif de +6k€
	dont Evacuation REFIOM (transport et traitement) yc TGAP	141 679	94 826	179 534	47	
	dont Evacuation Cendres et gâteaux (transport et	0	0	0	0	
	dont Evacuation Refus (transport et traitement) yc TGAP	0	0	0	0	
	dont Evacuation Détournements (transport et traitement) yc TGAP	1 227 114	1 803 251	289 392	- 576	Vs 2024 : 7575 T détournées à 156,17€/To contre 11 170To à 164€/t en 2025. (TGAP et transport compris). Nous avons donc un effet volume très fortement négatif de -561k€ ainsi qu'un effet prix négatif de -94k€. Un exercice antérieur +47k€ vient contrebalancer positivement le solde du poste. A noter que 2 036To non provisionnées à la clôture annuelle viendront impacter l'exercice 2026. Vs BP : Il prévoyait 1862 tonnes à 155,42€/t contre au réel 11 170To. Effet volume négatif de -1400k€.
	dont Evacuation Rechargements (transport et	0	0	15 440	0	
	Sous-total Sous-traitance	1 587 070	2 114 069	785 866	- 527	
Redevances crédit-bail & Locations, droits de	Redevances de crédit-bail d'utilisation des installations	91 444	77 244	10 900	14	
	dont Crédit-bail mobilier Ruti.biens	60 354	54 477	0	6	Interessement tonnes tiers correspondant à 25% des recettes supplémentaires aux recettes garantie. Recette garantie 2025 : 236 251€ vs 661 441€ au réel soit un delta de 425 190€ * 25% = 106 298€. Les comptes ont été clôturés sur une base budgétaire (459 098 €) ce qui représente un réel 2025 de : (459 098€ - 236 251€) x 25 % = 55 711 €. EA - 1,2k€ L'écart entre le montant reversé prévisionnel (106 298 €) et le réel comptabilisé (55 711 €) s'explique par des recettes réelles nettement supérieures aux prévisions.
	dont Ruti.biens.proportionnelle	31 090	22 767	10 900	8	Vs 2024 : 3109 To en 2024 contre 2 276To en 2025 (et 1090To au BP). Exercice antérieur +2,8k€. L'écart entre le solde comptabilisé et le montant réellement dû fera l'objet d'une régularisation sur l'exercice 2026.
	Locations mobilières	0	0		0	
	Locations de matériels d'exploitation	19 343	49 821	4 200	- 30	Location pelle pour chargement des détournements
	Redevance de contrôle du service PMA	26 210	25 000	25 000	1	
	Sous-total Locations	136 997	152 065	40 100	- 15	
Entretien et réparation	Entretien et réparations - Sur biens immobiliers					
	Entretien et réparations - Maintenance	1 832 101	1 794 241	1 126 150	38	
	dont GER	1 493 846	1 403 018	841 650	91	1 451k€ de GER réceptionné sur l'année 2025. Ecart de +48k€ par rapport à la comptabilité suite aux écritures de stock, provision de fin d'année et à l'achat des analyseurs. Le détail est inscrit dans le rapport technique
	dont Entretien courant	338 255	391 223	284 500	- 53	Voir détail dans rapport technique
	Sous-total Entretien et réparation	1 832 101	1 794 241	1 126 150	38	
Primes d'assurances	Multirisques	0				
	Assurance multirisque des installations	215 113	261 681	239 114	- 47	Hausse des cotisations suite au sinistre survenu en 2024
	Assurance responsabilité civile	0	0		0	
	Sous-total Primes d'assurances	215 113	261 681	242 497	- 47	

Rapport d'activité volet Financier
2025

		Réel 2024	Réel 2025	BP 2025	Ecart 24-25 en K€	Commentaire 2025
Études et recherches & Divers	Études et recherches					
	Divers					
	Frais administratifs et de gestion	26 071	782 595	56 000	- 757	En 2025 nous avons reçu 185k€ de pénalité Dalkia pour la non fourniture d'énergie et 600k€ de pénalité PMA pour le retard de la MSI
	Sous-total Études et recherches & Divers	26 071	782 595	56 000	- 757	
Autres services extérieurs	Personnel extérieur au service					
	dont Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	62 258	50 605	117 635	12	
	dont Indemnités au comptable (y compris CAC)	0	0	0	0	
	dont Honoraires	0	0	8 500	0	
	dont Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	
	dont Divers (Recherche CEE)	0	0	0	0	
	dont Frais de contrôle et vérifications des installations	62 258	50 605	109 135	12	
	Frais postaux et de télécommunications	22 988	-3 122	16 337	26	
	dont Frais d'affranchissement	0	0	0	0	
	dont Frais de télécommunications	22 988	-3 122	16 337	26	Nous avons un solde créditeur en 2025 suite à la reprise de provision informatique de 2024 pour +15,7k€
	Services bancaires et assimilés	57 331	244 774	7 500	- 187	
	dont Frais de recouvrement des créances (TUP, etc)	57 331	142 560	7 500	- 85	Provision pour risque de factures impayées dans l'attente de résoudre le litige - litige résolu en 2026
	dont Commissions bancaires et frais de gestion	0	102 214	0	- 102	Frais bancaires et frais de gestion
	Divers	353 481	308 143	532 947	45	
	dont Concours divers (cotisations...)	0	0	0	0	
	dont Frais de gardiennage	53 563	4 831	10 000	49	
	dont Frais de nettoyage des locaux	16 479	30 662	18 000	- 14	
	dont Remboursements de frais Groupe	283 440	272 650	252 474	11	Dans la limite de 8% du CA hors comptes de tiers réalisé
	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres		0		0	
	A compléter par le candidat, le cas échéant					
	Sous-total Autres services extérieurs	496 058	600 401	674 420	- 104	
SERVICES EXTERIEURS		4 293	5 707 052	2 925	-1 413	
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts)	VGAP	452 092	408 279	457 400	44	Vs 2024 : 20 480To à 22€ contre 16 393 To en 2025 à 15 €/t. On constate un effet volume positif de +91k€ ainsi qu'un effet prix positif de +114k€ Vs BP : 30 000To à 15€ soit un effet volume positif de +204k€ À noter qu'une provision pour risque complémentaire de 10 €/to a été constituée en 2025 en raison du risque de ne pas pouvoir bénéficier de la VGAP réduite à 15 €/To.
	CFE / CVAE	273	29 836	44 631	- 30	En 2025 nous avons payé 29k€ de CFE et pas de CVAE
	Taxes foncières	0	0	25 519	0	
	Autres impôts locaux	10 333	1 218	20 780	9	
	dont CSPE (ex-TICFE)	0	0	18 371	0	
	dont CCI (frais de Chambre du Commerce et de	0	0	2 410	0	
	Sous-total Impôts et taxes (administrations des	462 698	439 333	548 330	23	
IMPÔTS ET TAXES		463	439	548	23	
Charges de personnel	Rémunérations du personnel	1 237 998	1 204 279	855 524	34	
	dont Salaires, appointements, commissions de base	1 237 998	1 204 279	855 524	34	17 personnes en 2024 et en 2025. Le BP prévoyait 15 personnes en 2025. Revalorisation salariale
	Prestations directes (interim)	87 689	65 197	70 000	22	Il y a eu moins besoin d'interim en 2024 qu'en 2025
	Versements aux autres œuvres sociales Insertion	0	0	15 700	0	
	Autres charges sociales diverses Partenariat avec	0	0	0	0	
	Autres charges de personnel	248 479	73 903	17 000	175	Les comptes comprennent les frais de déplacement, de réception, les notes de frais ainsi que les consommables alimentaires de l'usine.
	Formations	119 786	55 322	55 920	64	
Sous-total Charges de personnel		1 693 952	1 398 702	1 014 144	295	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (Hors Dotations sur amortissements et provisions)		7 012	8 027	5 121	-1 015	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-2 855	-3 779	1 191	-924	

Rapport d'activité volet Financier
2025

		Réel 2024	Réel 2025	BP 2025	Ecart 24-25 en K€	Commentaire 2025
Dotations aux amortissement et provisions	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	141 290	578 534	- 141	
	dont travaux programmés	0	141 290	578 534	- 141	Rémunération part financière (RF) Décalage par rapport au BP suite au retard de la mise en service - Neutralisé au chiffre d'affaires
	Dotations aux amortissements des charges		0	0	0	
	dont (à préciser/compléter par le candidat le cas					
	Dotations aux provisions pour risques et charges		0	0	0	
	dont dotations aux provisions GEGV					
	dont dotations aux provisions Renouvellement					
	dont (à préciser/compléter par le candidat le cas					
	Dotations aux provisions pour dépréciation des		0	0	0	
	dont (à préciser/compléter par le candidat le cas					
	Dotations aux provisions pour dépréciation des		0	0	0	
	dont (à préciser/compléter par le candidat le cas					
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET	0	141 290	578 534	-141 290	
	RESULTATS D'EXPLOITATION	-2 855	-3 921	612	-1 066	
Produits financiers	dont (à préciser/compléter par le candidat le cas échéant)					
	PRODUITS FINANCIERS					
Charges financières	Charges d'intérêts liées à la souscription de garanties bancaires		0	0		
	dont (Préciser la garantie du contrat concernée)					
Charges financières	Autres charges financières	158 243	765 702	190 307	- 607	Intérêt (compte courant de trésorerie + emprunt)
	dont (à préciser/compléter par le candidat le cas		0			
	CHARGES FINANCIERES	158 243	765 702	190 307	-607	
	RCAI - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 013	-4 686	422	-1 673	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0			
	Amortissement des subventions d'investissement		0			
	Subventions exceptionnelles		0			
	Produits des cessions d'éléments d'actif		0			
Produits exceptionnels	Autres produits exceptionnels : Amortissement des subventions d'investissement	0	0	56 853	0	
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	56 853	0	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0		0	
	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0		0	
	Subventions exceptionnelles		0		0	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		0		0	
	Autres charges exceptionnelles		0		0	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	57	0	
Autres charges	Participation des salariés aux résultats de	0	0	17 090	0	
	Impôt sur les sociétés (taux de 25,83%)	0	0	0	0	
	AUTRES CHARGES	0	0	17 090	0	
	RESULTAT NET	-3 013	-4 686	462	-1 673	

ANNEXE 4

BILAN DES DÉPENSES GER 2025

SUM de MontantReceptionne	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total réceptionnés
I-A Alimentation/traitement air de combustion	0 €		0 €										0 €
I-B Bâtiment génie civil	10 912 €	0 €	65 180 €	127 221 €	0 €	3 888 €	18 424 €	7 531 €	19 554 €	17 255 €	1 340 €	13 048 €	284 353 €
I-C Production de vapeur	22 367 €	47 589 €	0 €	123 183 €	9 618 €	7 702 €	14 304 €		5 598 €	0 €	94 771 €	199 049 €	524 180 €
I-D Alimentation/traitement eau de process	0 €	0 €	6 016 €				4 270 €		0 €				10 286 €
I-E Distribution électrique								1 941 €	0 €	506 €		1 198 €	3 645 €
I-F Fours/ métallurgie/ réfractaires/ Système hydraulique	99 633 €	0 €	50 421 €	3 460 €	27 635 €	0 €	29 089 €	33 883 €	12 663 €	0 €	6 174 €	13 836 €	276 795 €
I-G Traitement des fumées						0 €		4 591 €					4 591 €
I-H Automatismes/ contrôle commande	0 €	5 960 €		0 €	0 €	1 850 €	8 310 €	32 170 €	0 €	0 €	17 219 €	8 500 €	74 009 €
I-K Production et distribution air comprimé	13 114 €								4 890 €	0 €			18 004 €
I-M Extraction/prétraitement des machefers				14 466 €							0 €	3 548 €	18 014 €
I-N Matériel roulant engins													
I-P Accueil, pesée pont-roulant	0 €	11 582 €	0 €	7 662 €	3 592 €	0 €	0 €	6 095 €	784 €	0 €	12 227 €	15 497 €	57 438 €
I-R Transport/traitement/stockage des cendres et REFIOM	0 €			6 665 €				0 €	5 627 €		5 892 €		18 185 €
I-T Valorisation électriqueValorisation électrique						0 €	1 495 €	3 488 €	0 €	3 286 €	0 €	5 940 €	14 209 €
I-V Valorisation thermique													
I-Z Autres systèmes auxiliaires	22 531 €	9 848 €	79 932 €	9 157 €	1 881 €	15 267 €	0 €	8 840 €		0 €			147 456 €
Total général	168 557 €	74 979 €	201 549 €	291 814 €	42 726 €	28 707 €	75 892 €	98 540 €	49 116 €	21 047 €	137 622 €	260 616 €	1 451 165 €

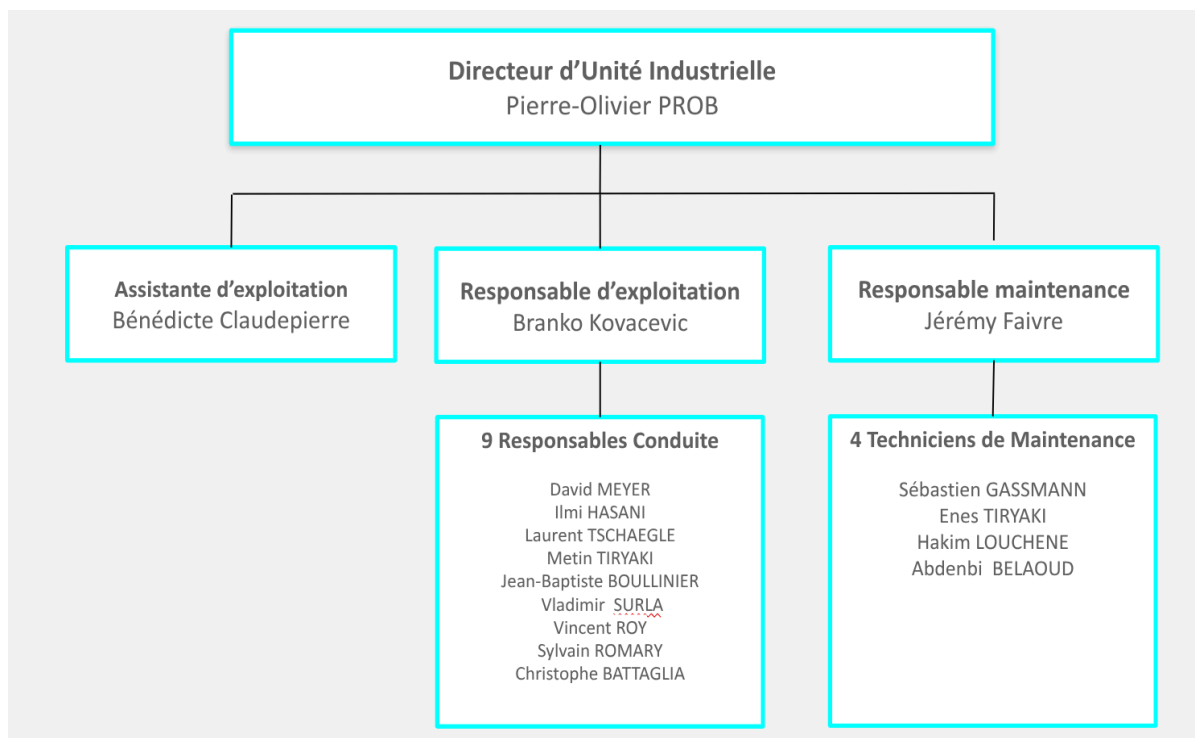
* Comprend 21k€ d'échangeur ZUP assurance à déduire et 5,1k€ de produit de désodorisation.

Explication écart GMAO vs SAP	SAP	GMAO	
	-1 403 018 €	-1 451 165 €	48 147 €
Provision de fin d'année			176 226 €
Sortie stock			-4 780 €
Analyseur (hors GMAO)			-119 952 €
Ecart d'affectation analytique			-3 345 €

- SAP : Logiciel de comptabilité (Logiciel ayant une valeur juridique)
- GMAO : Logiciel commande métier de suivi de maintenance
- L'écart constaté entre les montants de la GMAO et de SAP s'explique par le fait que la GMAO ne prend en compte ni les sorties de stocks, ni les provisions de fin d'année.

ANNEXE 5

PERSONNEL 2025



ANNEXE 6

EXTRAIT KBIS 2025

Greffes du Tribunal de Commerce de Belfort

1 Rue de Morimont, Bp 70387
90007 Belfort Cedex

N° de gestion 2023B00606



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 17 mars 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	908 570 823 R.C.S. Belfort
Date d'immatriculation	27/11/2023
Transfert du	R.C.S. de Lyon en date du 15/03/2024
Dénomination ou raison sociale	VALINEA ÉNERGIE
Forme juridique	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social	100 000,00 Euros
Numéro d'identification Européen - EUID	FR9001.908570823
Adresse du siège	Rue du Champ du Cerf 25200 Montbéliard
Durée de la personne morale	Jusqu'au 24/12/2071
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social	31/12/2021

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	BOURGEOIS Arnaud
Date et lieu de naissance	Le 18/11/1987 à Versailles (78)
Nationalité	Française
Domicile personnel	Confidentialité des informations relatives à l'adresse personnelle (en application de l'article R. 123-54-1 du code de commerce)

Directeur général délégué

Nom, prénoms	PETIT Luc
Date et lieu de naissance	Le 13/10/1975 à Brest (29)
Nationalité	Française
Domicile personnel	Confidentialité des informations relatives à l'adresse personnelle (en application de l'article R. 123-54-1 du code de commerce)

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	DELOITTE & ASSOCIÉS
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Adresse	6 Place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex
Immatriculation au RCS, numéro	572 028 041 Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	Rue du Champ du Cerf 25200 Montbéliard
Activité(s) exercée(s)	Traitement et élimination des déchets non dangereux.
Date de commencement d'activité	20/11/2023
Origine du fonds ou de l'activité	Création

Greffes du Tribunal de Commerce de Belfort
1 Rue de Morimont, Bp 70387
90007 Belfort Cedex

N° de gestion 2023B00606

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

ANNEXE 7

GRILLE TARIFAIRE 2025

Grille tarifaire 2025:

VALINEA ENERGIE- USINE D'INCINERATION DE MONTBELIARD TARIFS 2025

Type de déchets	TARIF UNITAIRE *		
	de 0 à 200 t/an	de 201 à 500 t/an	au delà de 501 t/an
Déchets de voirie assimilables aux ordures ménagères	179,00 € HT/tonne	152,00 € HT/tonne	selon convention
Autres déchets	nous consulter		

* Le minimum de facturation est de 1 tonne

CONDITIONS GENERALES

- 1 - Ces tarifs annulent et remplacent tout autre tarif antérieur.
- 2 - Les tarifs pourront être revus en fonction de la spécificité du déchet.
- 3 - Prix unitaire en euros hors taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
La TGAP et la TVA aux taux en vigueur seront ajoutées à notre facture.
- 4 - Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, compte tenu notamment des évolutions législatives ou réglementaires.
- 5 - Préalablement à tout apport de déchets, la procédure d'acceptation en vigueur sur le site devra être respectée.
- 6 - Tout déchet non conforme aux exigences techniques, réglementaires ou environnementales sera refusé.
Les frais éventuels liés à ce refus seront à la charge du producteur.
- 7 - Pour tout déchet spécifique non répertorié dans cette grille, nous consulter.
- 8 - Forfait déclenchement radioactivité à l'entrée du site : 1000 €HT/déclenchement - ce forfait comprend la gestion de l'événement lors de sa survenue et ne comprend pas les éventuelles recherches complémentaires, le stockage temporaire et l'élimination (transport, traitement) du déchet radioactif.

Grille tarifaire 2026:

VALINEA ENERGIE

Type de déchets	TARIF à la tonne (hors TGAP) - Tranches en t/an		
	1	2	3
	0	100	au-delà :
	100	500	selon convention
Déchets Résiduels	188,00 €	173,00 €	